

Grâces à Dieu, de semblables malheurs ne sont pas arrivés dans ce Diocèse, ni dans aucun des Diocèses du Canada. Ce respect pour les décisions de l'Eglise, la vénération et l'affection la plus pure sont trop enracinées dans les coeurs, pour que nous ayons à craindre de semblables malheurs. Vous vous soumettrez humblement aux décisions qui ont été portées, vous accepterez avec le même respect celles qui seront encore portées dans le Concile du Vatican; car vous le savez, l'œuvre n'est encore que commencée. Bien des erreurs de venir être condamnées, bien des points de discipline réglés. Le développement prodigieux de l'Eglise réclame qu'il soit déterminé pour réunir tous les membres de ce grand corps, et faire fleurir dans tout le monde catholique, autant du moins que les mœurs, les usages peuvent le comporter, les mêmes règles, les mêmes cérémonies, les mêmes lois. Déjà bien des matériaux ont été préparés; reste encore à donner le dernier perfectionnement. Combien de temps faudra-t-il pour achever cette grande œuvre? Nous ne le savons pas. Mais nous sommes confiants en Dieu, et nous nous appuyons sur la parole pleine d'espérance du Souverain Pontife, qui est aussi la nôtre. Nous communiquons, a-t-il répondu à ceux qui demandaient quelle en serait la fin? Nous sommes assurés qu'il se terminera glorieusement; mais Dieu seul connaît le moment où il finira. Lorsque nos regards se portent sur les jours qui se sont écoulés depuis la convocation du Concile, nous voyons des marques extraordinaires de cette Providence admirable de Dieu qui a bâti les obstacles et renvoyer favorables ceux qui leur religion reniait naturellement hostiles. Ils ont eux-mêmes applani les difficultés que les Evêques rencontraient, se sont chargés des frais de leurs longs et dispendieux voyages, et de leur séjour dans la Cité Eternelle. Exemple admirable des miséricordes de ce Dieu qui suit, quand il le veut, disposer tout nivelalement pour accomplir ses desseins sur son Eglise. Disons donc avec confiance, que, malgré les obstacles nombreux qui surgissent de tous côtés, cette grande œuvre se terminera, et que les difficultés même surmontées glorieusement prouveront à tous qu'elle est l'œuvre de Dieu. Les grandes vérités qui y seront proclamées seront comme le phare lumineux qui dirigea les hommes, et pendant les heures de tempête, qui agitent le monde, et pendant toute la durée des siècles. Car la vérité est pour tous les temps et pour toutes les générations. *Ve illa Domini natus in eternum.*

Mais n'oubliez pas, Nos Très Chers Frères, que pour obtenir ce succès consolant, nous avons besoin de la prière. Usons-en pour éloigner les maux qui menacent l'Eglise et la Société.

A ces causes, le Saint Nom de Dieu invoqué, nous avons réglé et ordonné, règlements et ordonnances qui suit:

Dans chaque Eglise du Diocèse, on chantera le *Te Deum*, dans le courant du mois de Novembre ou de Décembre, pour remercier Dieu des grâces accordées pendant le Concile.

Les Prêtres diront pendant neuf jours à la Sainte Messe, *Oraison pro gratiarum actione.*

Après ces neuf jours, ils diront, *usque ad renovationem*, l'oraison pour le Souverain Pontife, afin que Dieu le soutienne dans les cruelles épreuves où il se trouve exposé ainsi que l'Eglise.

Sera notre présent Mandement lu au prêtre de la Messe paroissiale dans toutes les églises, chambres et communautés religieuses, le Dimanche après sa réception.

Donné à Ottawa, sous nôtre sceau et scellé, et le nôtre sceau de Notre Secrétaire, le TRENTE OCTOBRE, mil huit cent soixante et dix.

† JOS. EUG., Evêque d'Ottawa.

Par ordre de Sa Grandeur,

L. x S.

J. L. O'CONNOR, Prêtre, Secrétaire.